

## 4 nouveaux projets pour la Foncière Centres-Villes Vivants dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne !

Communiqué de presse,  
Paris, le jeudi 3 juillet 2025

**Un an et demi après sa création par la Métropole du Grand Paris, la Foncière Centres-Villes Vivants confirme son rôle clé dans la lutte contre la vacance commerciale et la revitalisation des cœurs de ville métropolitains. Ce jour, elle franchit une nouvelle étape avec l'approbation de quatre nouvelles opérations d'acquisition de locaux commerciaux dans les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.**

Créée en octobre 2023, la Foncière qui a pour mission d'acquérir, rénover et louer des locaux commerciaux dans les cœurs de ville de la Métropole afin de favoriser l'implantation de commerces de proximité, suscite un intérêt croissant de la part des maires. En seulement un an, plus de 70 communes métropolitaines ont déjà sollicité son intervention, confirmant la pertinence de cet outil au service de la redynamisation des centres-villes.

### **Quatre nouvelles opérations actées par le Conseil d'administration**

Réuni ce jeudi 3 juillet sous la Présidence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, le Conseil d'administration de la Foncière Centres-Villes Vivants, a validé 4 nouveaux projets, en présence notamment de Marie-Christine SEGUI, conseillère métropolitaine déléguée aux Centres-Villes vivants, maire d'Ormesson-sur-Marne, Philippe LAURENT, Vice-Président délégué aux Finances et à l'information citoyenne, maire de Sceaux, Hervé CHEVREAU, maire d'Epinais-sur-Seine, Francis BUISSIERE, Président de la CMA Ile-de-France, et Thierry FEBVAY, Directeur général de la SEMMARIS.

Ainsi, la Métropole approuve les dossiers suivants :

- À **La-Garenne-Colombes (92)**, à la demande de la maire Monique RAIMBAULT, l'acquisition des murs d'un commerce neuf ainsi que du rez-de-chaussée d'un ancien immeuble d'habitation ;
- À **Sceaux (92)**, à la demande du maire Philippe LAURENT, l'acquisition des murs d'un commerce historique du centre-ville ;
- À **Choisy-le-Roi (94)**, à la demande du maire Tonino PANETTA, l'acquisition des murs d'une boucherie-charcuterie-traiteur ;

Depuis son lancement, la Foncière a engagé plus de 37 projets de revitalisation dans 21 communes métropolitaines. Cette dynamique illustre la montée en puissance de ce dispositif et l'engagement des élus à agir concrètement pour leurs centres-villes.

**Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Président du Conseil d'Administration de la Foncière Centres-Villes Vivants :** « *Quelle fierté de voir la Foncière Centres-Villes Vivants plébiscitée par les maires de la Métropole après seulement 18 mois d'existence ! Je tiens à saluer l'engagement des maires qui, avec le soutien de notre foncière, font le choix de revitaliser durablement leurs centres-villes, en reprenant la main sur des locaux stratégiques, afin de favoriser l'implantation de commerçants de proximité et de répondre aux attentes des habitants* ».